Budget annexe Assainissement

Tableau récapitulatif des durées d'amortissement des immobilisations

Objet (nature comptable indicative)	Durées
Biens de faible valeur (<800€ TTC)	1 an
Immobilisations incorporelles	
Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation (2031/2033)	5 ans
Frais de recherche et développement (2032)	5 ans
Concessions licences (2051)	5 ans
Immobilisations corporelles (biens meubles)	
Mobilier gros équipement atelier (2154)	10 ans
Matériel et outillage (2154)	5 ans
Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes) (2182)	10 ans
Véhicules motorisés lourd avec leur aménagement (camions et véhicules industriels) (2182)	12 ans
Matériel informatique (2183)	5 ans
Mobilier	10 ans
(2184) Immobilisations corporelles (biens immeubles)	
Terrains nus	
(2111,2118)	Non amortissable
Agencements et aménagements de Terrains -autres	
terrains	30 ans
(2128) Constructions – Bâtiments d'exploitation	
(21311)	30 ans
Constructions – Bâtiments d'exploitation – Batiments	
légers, abris	45
(21311) Constructions -Installations générales, agencement,	15 ans
aménagement des constructions – Batiment d'exploitation	15 ans
(21351)	
Constructions sur sol d'autrui – Batiments – Autres	Durée du bail ou convention
constructions (2141/2148) Réseau d'assainissement	
(21532)	60 ans
Matériel spécifique exploitation service assainissement (21562)	15 ans
Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	
Autres terrains (21718)	Non amortissable
Aménagements de terrains bâtis (21725)	Non amortissable
Bâtiment exploitation (217351)	Non amortissable
Station épuration	Non amortissable
(217531) Installations générales réseau assainissement	60 ans
(217532) Matériel spécifique assainissement	12 ans
(217561) Matériel spécifique exploitation service assainissement	10 ans
(217562) Matériel de transport assainissement	Non amortissable
(21782) Matériel de bureau et informatique	
(21783)	5 ans